

**NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Votants
35	23	28
		Dont procurations
		05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

**Séance du mercredi 11 février 2015**

L'an deux mille quinze et le **onze février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents** : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

**Absents excusés** : MM Emile GONIER, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Laurie ABAUL, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents** : MM Patrick FLERIAG, Dominique CUPIT, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations** : MM Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Félix CATHERINE, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE. Antoine JEAN-BOLO. Maurice

Date de la convocation

**05/02/2015**

Date d'affichage

**05/02/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**Subvention**

**Association Madinina Beach Tennis  
 "Eco Beach tennis"**

**Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, Maire

**Secrétaire de Séance :**

Gérard CHAUVET

**SUBVENTION DE L'ASSOCIATION MADININA BEACH TENNIS  
 4EME EDITION « ÉCO BEACH TENNIS »**

À la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Maurice JOSEPH-MONROSE indique que l'association sportive loi 1901 « MADININA BEACH TENNIS » a été créée en 2010 avec pour principal objectif de développer une nouvelle activité sportive et de loisirs en Martinique. Cette activité, spectaculaire et récréative, est internationalement reconnue et bénéficie d'un essor assez important ces dernières années.

Active depuis plus de trois ans, elle a réussi à impulser une réelle dynamique en organisant régulièrement des tournois, des démonstrations pour le grand public, des interventions techniques des entraînements.

En outre, elle accueille sur ses manifestations, et depuis le début de ses activités, des internationaux de premier plan (France, Italie, Mexique, Espagne, Réunion, Aruba...).

L'association consciente de son pouvoir d'attractivité et ouverte sur l'international, a pour partenaire privilégié le Comité Martiniquais du Tourisme.

En plus d'un circuit 2015 renforcé par rapport aux éditions précédentes, celle-ci mise également sur la réalisation d'un Tournoi International « ÉCO BEACH TENNIS » plus ambitieux pour la 4<sup>ème</sup> édition qui se déroulera du 03 au 06 avril 2015.

Schœlcher bénéficie de tous les atouts pour devenir un fleuron du Beach Tennis et par la même rayonner positivement vis-à-vis de sa position, de sa jeunesse, et aussi vers une cible touristique spécifique, niche économique à fort pouvoir d'achat : le réseau international du Beach Tennis.

Afin de mener à bien cette opération, l'association Madinina Beach Tennis sollicite auprès de la ville une aide financière de 10 000 € (dix mille euros).

**Les Commissions « Affaires Sportives » et « Finances » ont respectivement proposé le 15 décembre 2014 et le 05 janvier 2015 d'allouer une subvention de 3 000 € (trois mille euros) à l'association Madinina Beach Tennis.**

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur Maurice JOSEPH-MONROSE et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'attribuer une subvention d'un montant 3.000 € (trois mille euros) à l'association Madinina Beach Tennis ;
- d'imputer cette somme au budget communal.

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 25 FEV. 2015

Le Maire

M. CLEMENTE

